

Procès-verbal des travaux du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD-USLD Résidence du Haut Candol Du 28.09.2021

MEMBRES PRÉSENTS :

Représentants des personnes accueillies ou prises en charge :

- Monsieur **Jean-Pierre ENGUERRAND** Représentant des familles, Président,
- Monsieur **Marcel BOSSARD** Représentant des résidents,
- Madame **Huguette DUVAL** Représentante des résidents,
- Madame **Maryvonne GUYON** Représentante des familles,
- Madame **Jacqueline MOUCHEL** Représentante des familles.

Représentants des usagers :

- Monsieur **Claude LEHOUSSEL** Représentant des usagers et
Président du conseil de surveillance.

MEMBRES EXCUSES :

- Madame **Michelle LAURENT DUVAL** Représentante des familles.

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE PRÉSENTS :

- Monsieur **Xavier BOUGEARD** Directeur adjoint chargé du CH Coutances et des
EHPAD/USLD.

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE EXCUSES :

- Monsieur **Frédéric MARIE** Directeur général.

ASSISTENT ÉGALEMENT :

- Madame **Stéphanie FERT** Cadre du pôle gériatrique, Responsable des EHPAD,
- Madame **Sandrine GROULT** Mandataire judiciaire,
- Monsieur **Patrice LALLEMAN** Encadrant production culinaire/alimentaire,
- Madame **Marie-France LEMARE** Psychologue,
- Monsieur **Jorge MARQUES DE FIGUEIREDO** Responsable du GIP,
- Madame **Isabelle PERES** Cadre de santé de l'EHPAD/USLD,
- Madame **Sylvie RENAUX** Secrétaire du service social,
- Madame **Valérie THEZARD** Intendante.

SONT EXCUSES :

- Madame **Catherine EL BAROUDI** Diététicienne.



ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal du CVS du 15.06.2021**
- 2. Règles de visites en EHPAD-USLD / Vaccination du personnel**
- 3. Bilan des commissions restauration**
- 4. Système appel malade**
- 5. Projet d'atelier de zoothérapie**
- 6. Bilan enquête de satisfaction des résidents**
- 7. Questions diverses**

Ouverture du conseil de la vie sociale par **Monsieur BOUGEARD**, il remercie chaque participant de sa présence et prend note que certains membres s'excusent de partir plus tôt. Sur ce point, **Monsieur ENGUERRAND** regrette que l'on ne puisse respecter les horaires du CVS, les dates de ces réunions étant fixées bien en amont, il appartient à chacun de prévoir sa disponibilité.

Madame GUYON prend la parole pour évoquer un problème d'affichage des menus pour les résidents. Elle déplore l'affichage actuel à la semaine, elle dit avoir interrogé une résidente, cette dernière n'a pas en sa possession de menu « version papier » et ne peut donc pas demander un éventuel changement de ses choix. Madame GUYON demande donc un affichage des menus pour les jours à venir sur un document pour que chaque résident puisse faire son choix et vérifier les menus qui lui conviennent.

Monsieur BOUGEARD ne voit pas d'inconvénient à un changement concernant l'affichage des menus à venir pour faciliter le choix de chacun, mais sur quel type de support ?

Madame GUYON demande un document qui serait distribué à chaque résident afin qu'il visualise les choix proposés, et notamment pour ceux qui restent en chambre, et cela permettrait également aux familles une information sur les menus. Elle estime important que chaque résident puisse faire ses choix tranquillement soit en venant vers Valérie, ou en chambre lors du passage de cette dernière.

Madame PERES propose que les menus soient notés dans la revue « La causette du Haut Candol », revue prochainement en place sur la structure.

Monsieur BOUGEARD est favorable à un affichage des menus sur 2 semaines, et propose de revenir à l'ordre du jour de la séance

1. APPROBATION DU PROCES-VERVAL DU CVS DU 15.06.2021

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du 15.06.2021 est approuvé à l'unanimité.

2. REGLES DE VISITES EN EHPAD-USLD / VACCINATION DU PERSONNEL

Monsieur BOUGEARD explique que depuis le 9 août dernier, un agent de sécurité est régulièrement présent pour contrôler le pass sanitaire sur le Haut Candol et sur le Centre Hospitalier. A noter la possibilité d'un allègement des mesures dans la Manche compte tenu de la baisse des contaminations et des chiffres plutôt favorables. Après un échange avec l'agent de sécurité, on note toutefois quelques personnes pouvant poser problème, mais dans tous les cas, continuité de vérification du pass sanitaire au moins jusqu'au 15 novembre.

Monsieur ENGUERRAND évoque la possible suppression du pass sanitaire, mais qu'en sera-t-il du port de masque ?

Monsieur BOUGEARD rappelle que l'on ne peut se soustraire aux mesures en place, l'établissement est soumis d'appliquer les obligations en vigueur. Actuellement, les voyants ont tendance à revenir au vert, mais on ne peut y déroger pour autant. Si des assouplissements interviennent, ils seront bien sûr appliqués.

Concernant la vaccination du personnel, sur 64 agents, 60 sont vaccinés, 2 en primo-injection et 2 sont actuellement absents pour d'autres motifs. Aucune suspension au Haut Candol des agents présents.

Madame PERES ajoute, que pour la vaccination des résidents, l'injection de la 3^{ème} dose a démarré hier et sera finie demain avec le vaccin Pfizer pour tous les résidents ayant eu leur 1^{ère} dose en janvier, et tout se passe bien. Cette vaccination 3^{ème} dose sera échelonnée sur plusieurs mois en fonction des dates de 1^{ère} et 2^{ème} injection. Le consentement oral du résident a été recueilli, les familles ont été prévenues, et pour les résidents sous tutelle, l'accord a été demandé au tuteur. Actuellement, on compte 6 résidents non-vaccinés sur la structure.

Monsieur ENGUERRAND s'interroge sur les visites pour les non-vaccinés ?

Madame PERES répond que les visites ne sont pas interdites à ces résidents. Si des sorties sont prévues pour ceux-ci, un test PCR ou antigénique est réalisé au retour. Chaque visiteur doit bien sûr présenter un pass sanitaire.

Madame FERT précise que la vaccination reste le libre choix de chacun.

Madame GUYON fait remarquer qu'au-delà de 6 mois de vaccin, on dispose bien sûr du pass sanitaire mais qu'en est-il réellement de sa validité d'un point de vue immunitaire ?

3. BILAN DES COMMISSIONS RESTAURATION

Monsieur ENGUERRAND demande si les comptes-rendus des commissions repas peuvent être joints au procès-verbal du CVS ?

Monsieur BOUGEARD répond par la négative, car ce sont deux commissions distinctes, dont les compositions et les missions ne sont pas identiques. Il propose un affichage des commissions repas à côté de ceux des CVS.

Monsieur MARQUES DE FIGUEIREDO présente Monsieur Patrice LALLEMAN, chef des cuisiniers du GIP, et rappelle l'importance de sa participation aux échanges puisqu'il est au plus près des équipes.

Concernant la 4^{ème} réunion de la commission repas du 7 septembre dernier, on retiendra qu'elle était plutôt orientée sur le matériel, notamment sur l'installation d'un four en chaleur pulsée (four vérifié et en bon état de fonctionnement). Il s'est par ailleurs engagé à remettre du lapin au menu, et verra avec Monsieur LALLEMAN comment il pourra être cuisiné. D'autre part, les précommandes sont faites 5 semaines à l'avance par Valérie THEZARD, intendante, des changements peuvent être faits jusqu'à 5 jours avant si besoin (commande modifiable), et 2 jours avant en cas de nécessité (de manière exceptionnelle).

Madame GUYON revient sur la nécessité d'un menu distribué en chambre pour faciliter le choix du résident.

Madame FERT rappelle la difficulté pour Valérie (intendante) qui n'a pas que ça à gérer.

Monsieur BOUGEARD se dit d'accord pour améliorer l'affichage (affichage élargi, gazette...) mais tout n'est pas possible.

Monsieur ENGUERRAND reconnaît que dans ce cas, le résident ne sera pas mis devant le fait accompli.

Madame PERES ainsi que **Madame FERT**, attirent l'attention sur un choix du menu fait trop longtemps à l'avance, ayant pour conséquence de mettre le résident en difficulté devant ses troubles mnésiques.

Monsieur MARQUES DE FIGUEREIDO reprend en précisant qu'il a accueilli le 22 juin dernier au sein du GIP des résidents pour une visite, mais ces derniers n'ont pas vu les cuisines en fonctionnement. D'autres dates seront à prévoir par groupes de 2 à 3 résidents vers 10 h-11h30, la production ayant lieu du lundi au vendredi entre 7 h et 12 h 30.

Le 23 septembre a eu lieu la visite du maraîchage, moment apprécié car les résidents ont bénéficié d'une dégustation, une autre visite est programmée le 19 octobre. Le GIP étant attentif à la construction des repas, il espère pérenniser ces visites et ces temps d'échanges pour construire cette amélioration.

Les projets de maraîchage (du lundi au jeudi) se poursuivent pour parfaire la production, mais ces projets ayant démarré courant 2021, il n'a pas été possible de tout produire.

Madame PERES ajoute que les résidents sont très satisfaits de cette visite, ils ont pu goûter des tomates cerises, c'était pour eux un retour en enfance. A noter le manque de praticité pour l'accès et faire rouler les fauteuils.

Monsieur MARQUES DE FIGUEREIDO considère que ce projet de maraîchage doit aussi être pédagogique, pour en faire profiter les résidents et les écoles, sur le lieu de culture et autour de l'alimentation, afin qu'il puisse évoquer des souvenirs à certains ou une éducation pour les plus jeunes. Il souligne par ailleurs les menus appréciés des résidents, notamment moules ou saucisses / frites en saison été, ou le plateau de fruits de mer proposé le 17 septembre.

Madame DUVAL dit « avoir apprécié les fruits de mer ainsi que la belle présentation ».

Monsieur MARQUES DE FIGUEREIDO précise que la présentation est l'œuvre des agents du Haut Candol, et si des idées fonctionnent, ce sera à reproposez en veillant au respect de la sécurité alimentaire.

Madame GUYON souhaite connaître la date d'installation du nouvel équipement ?

Madame PERES, sur ce point, ajoute que les services techniques doivent intervenir, ils ont de nombreuses demandes de travaux à réaliser et doivent donc prioriser leurs tâches, ils font ce qu'ils peuvent.

Monsieur ENGUERRAND évoque l'intervention d'entreprises extérieures ?

Madame FERT lui répond que les délais seraient encore plus longs.

Monsieur BOUGEARD remercie Monsieur MARQUES DE FIGUEREIDO, Monsieur LALLEMAN et leurs équipes pour toutes les améliorations apportées, se félicite de l'évolution de la prestation restauration, et retient le projet de rencontres intergénérationnelles sur le terrain.

4. SYSTEME APPEL MALADE

Monsieur BOUGEARD a rencontré avec Madame PERES les services techniques et économiques pour voir ce qui peut être proposé avec un prestataire sur l'EHPAD. Un médaillon a retenu l'attention afin que chaque résident puisse appeler en cas de chute, en plus des systèmes dont dispose la résidence. Le devis actuel s'élève à 40000 €, qu'il conviendra de négocier, et un dossier est par ailleurs en cours pour monter un financement/subvention. L'espoir serait d'équiper l'établissement d'ici un an, mais il faut tenir compte des délais d'achat du système, des impératifs d'installation avec les services techniques ainsi que de l'entretien ultérieur. L'architecture de la structure étant très grande, c'est également un point à prendre en compte. Ce projet reste une priorité dans les prochains mois.

Madame PERES souligne qu'un bornage a été réalisé avec Monsieur WASSERMAN des services techniques, le but de ce projet n'étant pas de limiter les allées et venues des résidents, entre l'USLD et l'EHPAD notamment.

5. PROJET D'ATELIER DE ZOOTHERAPIE

Madame PERES a été contactée par une infirmière ayant une formation sur la médiation animale et qui se déplace avec des animaux (adaptés aux personnes âgées). Onze EHPAD de la région sont intéressées par le projet à destination des résidents atteints de maladies neurodégénératives. A noter que tous les résidents ne pourront pas en bénéficier, entre autres les résidents souffrant de déficience visuelle ou auditive, de phobie animale, d'allergie, ou encore ceux qui émettront leur refus de participer.

Ce projet pour l'année 2022 est financé par l'ARS (agence Régionale de Santé) et pourrait débuter en début d'année prochaine à raison de 2 séances par semaine.

Madame GUYON souhaite connaître le type d'animaux qui interviendront dans ce projet ?

Madame PERES indique qu'il s'agit de lapins, chats, oiseaux, chiens. Elle mentionne aussi qu'actuellement, beaucoup de résidents vont dans le parc en famille et apprécient de voir les animaux et les oiseaux.

Monsieur ENGUERRAND poursuit en demandant combien de résidents sont autonomes seuls à l'extérieur ?

Madame PERES lui répond environ 5 résidents.

Madame FERT rebondit en expliquant que les entrées en structure sont de plus en plus lourdes, souvent le dernier recours de prise en charge, avec des résidents polyopathologiques et des situations pouvant évoluer très vite. L'alerte est donnée depuis quelques temps au niveau de la grande dépendance / des troubles cognitifs.

Monsieur ENGUERRAND évoque les annonces gouvernementales récentes.

Madame FERT fait état des difficultés de recrutement des soignants, qu'il faut compter 3 ans pour la formation d'une infirmière et d'un an pour une aide-soignante. On doit être vigilant sur le recrutement de professionnels formés à minima pour intervenir auprès du résident.

Monsieur BOUGEARD reprend sur la difficulté de trouver des personnels formés. Le gouvernement a annoncé un plan d'action de 400 millions d'euros, mais il faut savoir que le système de financement des EHPAD n'a pas bougé depuis 20 ans, il n'est aujourd'hui plus adapté au vu de la dépendance. La réforme du grand âge annoncée n'est toujours pas faite.

Madame FERT explique qu'en augmentant les effectifs, on augmente aussi le coût du résident.

Madame PERES déplore ces difficultés de recrutement, et ajoute que même si les budgets étaient disponibles, il y aurait toujours ce manque de candidatures. Pour organiser des sorties de résidents à domicile ou en famille sur quelques jours, les SIAD sont eux aussi en difficulté pour les interventions à domicile.

6. BILAN ENQUETE DE SATISFACTION DES RESIDENTS

Monsieur BOUGEARD propose de reporter ce point au prochain CVS, qui se déroulera en salle de réunion à l'étage pour permettre la projection de cette enquête, réalisée en interne auprès des résidents avec la cellule qualité.

7. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur ENGUERRAND aborde le sujet de l'argent de poche, Monsieur BOUGEARD ayant proposé une réflexion lors d'un précédent CVS.

Madame FERT rappelle que pour les résidents admis à l'aide sociale aux personnes âgées, elles sont soumises au règlement départemental, et l'impossibilité à l'établissement de se substituer à la gestion de cet argent de poche. Soit le résident gère lui-même cet argent dont il dispose, soit il doit être géré par la famille ou le tuteur, mais en aucun cas par le service.

Monsieur ENGUERRAND remarque l'absence de sorties cette année.

Madame PERES précise que des sorties ont été organisées en juillet-août : marché de Torigni, Jardiland... Les tuteurs ou familles des résidents concernés ont été prévenus.

Monsieur ENGUERRAND n'en était pas informé, et demande si le service peut avancer l'argent en cas de sortie par exemple ?

Monsieur BOUGEARD affirme que le règlement est clair : pas d'échange d'argent entre le personnel et les résidents, aucune avance ne peut être faite.

Madame PERES se charge d'anticiper les sorties, soit avec Marie-France LEMARE, psychologue, soit avec les soignants, en tenant compte des 3 infirmières habilitées à conduire le minibus, et actuellement de la vaccination des résidents pour s'assurer du pass sanitaire en notre possession.

Madame LEMARE évoque les petites sorties qu'elle organise pour certains résidents en ville, sorties plus courtes, plus adaptées, et qui seront plus bénéfiques.

Madame PERES présente la revue « La Causette du Haut Candol ». Son titre est le fruit d'une réflexion réalisée par Floriane (agent en service civique) et les résidents. Il sera affiché en format A3 pour les familles et édité pour les résidents.

Monsieur ENGUERRAND demande s'il est possible de réserver un encart sur les sorties à venir ou passées ? Il suggère également l'envoi de cette revue par mail aux familles.

Madame PERES lui répond par l'affirmative pour l'encart sur les sorties, et la négative pour l'envoi par mail. Il est expliqué à l'assemblée avec Madame FERT et Madame RENAUX qu'il est trop compliqué de suivre toutes les adresses mails des familles et des proches, les changements, etc ...


Madame FERT propose la mise en ligne sur le site internet.

Par ailleurs, lors d'un décès au sein de la structure, **Madame PERES** demande l'installation d'un lieu de recueillement avec une photo et un cahier de condoléances pour les résidents. Ce dernier serait ensuite remis à la famille du défunt. Elle propose de réserver un espace dans la salle d'animation par exemple, afin qu'il soit accessible à tous. Cette idée est validée par l'assemblée.

Monsieur BOUGEARD conclut cette réunion en fixant le prochain Conseil de Vie Sociale en salle de formation le 14 décembre 2021 à 14 h 30, et remercie chacun pour sa participation.

En l'absence d'autres interventions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **16 heures 45**.

**Le Président du Conseil de la vie sociale,
Monsieur ENGUERRAND**



ANNEXE 1

*PV des travaux du Conseil de la vie sociale
de l'EHPAD le Haut Candol du 28.09.2021*

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'EHPAD ET USLD DU HAUT CANDOL Du 28.09.2021 Suivi des propositions et avis

PAGES	POINTS ABORDÉS	SUITE RÉSERVÉE ET ÉCHÉANCE PROPOSÉE
3	<p>Sujet : Règles de visites en EHPAD / USLD</p> <p>Monsieur BOUGEARD rappelle que l'on ne peut se soustraire aux mesures en place, l'établissement est soumis d'appliquer les obligations en vigueur. Actuellement, les voyants ont tendance à revenir au vert, mais on ne peut y déroger pour autant. Si des assouplissements interviennent, ils seront bien sûr appliqués.</p>	<i>A suivre</i>
4	<p>Sujet : Système appel malade</p> <p>Monsieur BOUGEARD a rencontré avec Madame PERES les services techniques et économiques pour voir ce qui peut être proposé avec un prestataire sur l'EHPAD. Un médaillon a retenu l'attention afin que chaque résident puisse appeler en cas de chute mais les enveloppes budgétaires ne permettent pas de financer ce système actuellement : ce sujet sera examiné en 2022 (dépend du budget des services techniques)</p>	<i>A suivre</i>
5	<p>Sujet : Bilan enquête satisfaction des résidents</p> <p>Monsieur BOUGEARD propose de reporter ce point au prochain CVS, qui se déroulera en salle de réunion à l'étage pour permettre la projection de cette enquête, réalisée en interne auprès des résidents avec la cellule qualité.</p>	<i>Au prochain CVS</i>